

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 31 juillet 1848.

La plus à son Excellence le Gouverneur Général du nommer JEAN OLIVIER ARCAD, écuyer, Agent pour diriger l'Établissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le Comté de Mégantic dans le Bas-Canada.

Une insertion par semaine, de l'avis ci-dessus, pendant un mois, dans les papiers suivants dans leurs langues respectives: *Montreal Herald, Montreal Pilot, La Minerve, Les Mlanges, La Revue Canadienne, Mistiquoi News, Sherbrooke Gazette, L'Echo des Campagnes, Gazette des Trois-Rivières, Old Quebec Gazette, Quebec Mercury, Journal de Québec, Le Canadien et Gaspé Gazette.*



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 8 juillet 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans le Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIÈME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

PRINX DE VENTE—Quatre Chêlins l'Acre.

Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLEE, Ecr. St. Jérôme.

Township d'Aberramie.

7e Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

8e " " 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

Township de Morin.

1er Rang, Lots 12 à 19 (100 chaque), 20 (90), 21 à 38 (100 chaque), 39 (81), 40 (57), 41 (70), 42 à 54 (100 chaque).

N. B.—Pour le No. 37, qui contient une Place de Moulin, un prix extra sera requis.

2nd Rang, Lots 1, 2, 3, (92 chaque), 4, 5 (91 chaque), 6, 7 (90 chaque), 8, 9 (89 chaque), 10 (88), 11 (92), 12 à 19 (100 chaque), 20, (70), 21 à 52 (100 chaque), 53, 54 (95 chaque), 55 (81), 56 (76), 57 (67), 58 (51), 59, 60 (43 chaque).

3me Rang, Lots 1 à 27 (100 chaque), 28 (84), 29 (78), 30, 31 (87 chaque), 32, 33 (85 chaque), 34 à 45 (100 chaque), 46 (93), 47 (35), 48 (80), 49 (70), 50, (57), 51 (33), 52 (45).

4me Rang, Lots 1 à 5 (100 chaque), 6 (91), 7 (85), 8 (81), 9 à 15 (100 chaque), 16 (84), 17 (79), 18 (78), 19 (95), 20 à 38 (100 chaque), 39 (95), 40 (93), 41 (67), 42 (55), 43 (43), 44 (30), 45 (25).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 chaque).

6me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque).

7me Rang, Lots 1 à 16 (100 chaque) 17 (81), 18 (73) 19 (57).

8me Rang, Lots 1 à 8 (100 chaque), 9 (89), 10 (55), 11 (63), 12 (50), 13 (41), 14 (46).

9me Rang, Lots 1 (76), 2 (41), 3, 4 (53 chaque), 5 (41), 6 (47).

10me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (114), 14 (136), 15, 16 (123 chaque), 17, 18 (95 chaque), 19 (86), 20 (83), 21 (77), 22 (57), 23 (75), 24 (85), 25 (83), 26 (75), 27 (74), 28 (72), 29 (71), 30 (73), 31 (61), 32 (80), 33 (86), 34, 35, 36 (102 chaque), 37 (92), 38 (83), 39 (77), 40 (70), 41 (35).

11me Rang, Lots 1 à 12 (100 chaque), 13 (27), 14 (11), 15, 16 (38 chaque), 17 (98), 18 (103), 19 (111), 20 (115), 21 (121), 22 (141), 23 (123), 24 (113), 25 (115), 26, 27 (123 chaque), 28 (125), 29 (126), 30 (121), 31 (137), 32 (118), 33 (111), 34, 35 et 36 (96 chaque), 37 (105), 38 (115), 39 (121), 40 (127), 41 (130), 42 (111), 43 (118), 44 (91), 45 (63), 46 (28).

Agence d'ALEXANDER DALY, Ecuyer, Rawdon.

Township de Chertsey.

1er Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (90), 5 à 34 (100 chaque), 35 (88), 36 (70), 37 (48), 38 (55), 39 (66), 40 à 42 (100 chaque), 43 (75), 44 (87), 45, 46 (100 chaque), 47 (80), 48 (73), 49 (71), 50 à 54 (100 chaque), 55 (140).

2nd Rang, Lots 1 (100), 2 (95), 3 (76), 4 (80), 5 à 31 (100 chaque), 32 (78), 33 (72), 34 (100), 35 (92), 36 (73), 37 à 46 (100 chaque), 47 (76), 48 (71), 49 (82), 50 (59), 51 à 54 (100 chaque), 55, (125).

3me Rang, Lots 1 à 13 (100 chaque), 14 (93), 15 (85), 16 (90), 17 à 20 (100 chaque), 21 (95), 22 (96), 23 à 35 (100 chaque), 36 (88), 37 (43), 38 (51), 39 (69), 40 (65), 41 (64), 42 à 46 (100 chaque), 47 (74), 48 (96), 49 (74), 50 (64), 51 (88), 52 à 54 (100 chaque), 55 (110).

4me Rang, Lots 1 à 33 (100 chaque), 34 (96), 35 (90), 36 (77), 37 (45), 38 (70), 39 à 41 (100 chaque), 42 (70), 43 (61), 44, 45 (100 chaque), 46 (92), 47 (75), 48 (30), 49 (37), 50 (45), 51 (72), 52 (95), 53 (60), 54 (70), 55 (95).

Agence de WILLIAM MORISON, Ecr., Berthier.

Township de Cathart.

1er Rang, Lots 1 à 9 (100 chaque), 10 (82), 11 à 14 (100 chaque), 15 (88), 16 (67), 17 (85), 18, 19 (100 chaque), 20 (88), 21 (57), 22 (62), 23 (55), 24 (39), 25 à 27 (100 chaque).

2nd Rang, Lots 1 (76), 2 (90), 3 à 11 (100 chaque), 12 (87), 13 (72), 14 (57), 15 (80), 16 (45), 17 (52), 18 (70), 19 à 23 (100 chaque), 24 (105) 25 (101), 26 (92), 27 (84), 28 (70).

3me Rang, Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (81), 5 à 9 (100 chaque), 10 (90), 11 (69), 12 (71), 13 (85), 14 à 23 (100 chaque), 24 (85), 25 (88), 26 (98), 27 (105), 28 (101).

4me Rang, Lots 1 à 10 (100 chaque), 11 (93), 12 (84), 13 (88), 14, 15 (100 chaque), 16 (86), 17 à 23 (100 chaque).

5me Rang, Lots 1 à 23 (100 chaque), 30 (66).

6me Rang, Lots 1 à 20 (100 chaque).

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

SAINT-SIMON ET FOURIER.

L'Age d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINT-SIMON.

Moi seul j'aurais confondu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur... Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élevé la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER.

(Suite.)

Le premier travail qu'il écrivit à ce sujet date de 1802. Ce sont les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, petit volume in 12, publié à Genève même pendant les voyages de l'auteur, et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Dans ses ouvrages postérieurs, Saint-Simon ne parle pas de ce premier travail, qu'il semblait avoir voué à l'oubli; il a été réimprimé en 1832, dans un volume de mélanges recueillis par un de ses disciples les plus distingués, M. Olinda Rodrigues (1).

L'idée principale des *Lettres d'un habitant de Genève*, c'est que la direction de la société appartient aux plus capables, et que le pouvoir ne peut plus avoir d'autre but que les choses d'intérêt général. Mais comment faire pour que les supériorités se produisent librement et exercent librement leur action? Voici le moyen indiqué par Saint-Simon.

« Ouvrez, dit-il, une souscription devant le tombeau de Newton; souscrivez tous indistinctement pour la somme que vous voudrez. — Que chaque souscripteur nomme trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens. — Renouvelez tous les ans la souscription, ainsi que la nomination, mais laissez la liberté illimitée de renommer les mêmes personnes. — Partagez le produit de la souscription entre les trois mathématiciens, les trois physiciens, etc., etc., qui auront obtenu le plus de voix. — Partagez le produit de la souscription de la même manière, et ainsi de suite. — Les hommes de génie jouiront alors d'une récompense digne d'eux et de vous; cette récompense les placera dans la seule position qui puisse leur fournir les moyens de vous rendre tous les services dont ils seront capables; elle deviendra le but d'ambition des âmes les plus énergiques, ce qui les détournera des directions nuisibles à votre tranquillité. — Par cette mesure, enfin, vous donnerez des chefs à ceux qui travaillent au progrès de vos lumières, vous investirez ces chefs d'une immense considération, et vous mettez une grande force pécuniaire à leur disposition. »

Disant ensuite l'humanité en trois classes: 1o les savants et les artistes; 2o les propriétaires; 3o les non-propriétaires, il s'efforce de démontrer que son projet est utile à tous, et il conclut en se prononçant pour l'organisation suivante: « le pouvoir spirituel entre les mains des savants; le pouvoir temporel entre les mains des propriétaires, le pouvoir de nommer ceux appelés à remplir les fonctions de grands chefs de l'humanité entre les mains de tout le monde; pour saluaire aux gouvernants, la considération. »

Ce plan n'est pas merveilleux; la mise en œuvre du suffrage universel pour la détermination de la répartition des plus grands mathématiciens des plus grands chimistes, etc., etc., donnerait probablement des résultats d'une justice et d'une justesse fort douteuses. Mais il est curieux de constater que cette première formule d'organisation émise par Saint-Simon, et qui assigne exclusivement aux propriétaires le pouvoir temporel, fait sortir le pouvoir spirituel du suffrage universel et de l'élection annuelle; il est curieux, dis-je, de constater que cette formule, loin d'être la base de la doctrine émise plus tard par ses disciples, en est justement la contre partie; car celle-ci suppose la propriété, et donne la direction de la société à un ou plusieurs chefs qui se proclament eux-mêmes et se déclarent la loi vivante.

Du reste, si cet écrit de Saint-Simon a quelque valeur, c'est par les accessoires bien plus que par l'idée capitale. Il y a des passages curieux. Ainsi, il est remarquable qu'en 1802, au plus fort de la frénésie guerrière qui agitait l'Europe, Saint-Simon annonce l'abolition de la guerre et s'écrie:

« Sources du misère et d'orgueil qui servaient à désaltérer des ignorants, des héros, des conquérants, des dévastateurs de l'espèce humaine! vous tarissez par abandon, et vos pluites n'enlèveront plus ces superbes mortels. Plus d'honneur pour les Alexandres; vivent les Dichimèdes! »

Ailleurs on rencontre quelques idées renfermées en germe la théorie de Fourier, idées sur lesquelles Saint-Simon est revenu plus tard, mais sans jamais les préciser ni les développer comme l'a fait son émule en transformation sociale. Ainsi il y a, dans les *Lettres d'un ha-*

bitant de Genève, un passage où l'auteur pose comme Fourier en principe l'identité des phénomènes physiques et des phénomènes moraux; ailleurs il annonce que sa conception est un pas vers la solution de ce problème tant cherché par les moralistes: mettre un homme dans une position telle, que son intérêt personnel et l'intérêt général se trouvent constamment dans la même direction. C'est exactement le problème que s'est posé Fourier. Enfin le tout se termine par une vision, la seconde et la dernière qu'il eut Saint-Simon. Ce n'est plus Charlemagne, c'est Dieu lui-même qui fait entendre sa voix au philosophe pendant son sommeil pour lui annoncer que le pays cessera de parler en son nom; que l'humanité se perfectionnera dans la connaissance du bien et du mal; que la terre sera un jour un paradis; que les vingt et un élus de l'humanité, déjà indiqués, prendront le nom de Conseil de Newton; que les femmes seront admises à souscrire et qu'elles pourront être nommées (1), etc., etc.

Le second ouvrage de Saint-Simon fut publié en 1808 sous le titre d'*Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle*, 2 vol. in-40 tirés à cent exemplaires seulement. Cet ouvrage était suscité par le programme de travail que Napoléon assigna à l'Institut: « Remdez-moi compte, avait dit l'Empereur, des progrès de la science depuis 1789, de son état actuel, et dites-moi quels sont les moyens propres à l'activer. » Question immense, qui donna lieu à de beaux Mémoires publiés par les secrétaires de chacune des classes de l'Institut. Saint-Simon n'entreprend rien moins que de traiter à lui tout seul et à sa manière le sujet tout entier. Son ouvrage est une vaste chauche, une énorme bouteille à l'encre, dont la partie purement scientifique ne vaut rien; il a lui-même déclaré plus tard qu'il avait renoncé à cette entreprise, parce que, dit-il, « je me suis aperçu que j'avais mal commencé l'exposition de mes idées, et que je n'étais pas encore moi pour rédiger et contextualiser l'ouvrage que j'avais conçu. » Tout défectueux qu'il est, cet ouvrage renferme encore plus d'un aperçu original.

« J'écris, dit l'auteur, parce que j'ai des choses nouvelles à dire; je présente mes idées telles qu'elles ont été forgées par mon esprit. Les révolutions scientifiques suivent de près les révolutions politiques. Newton a trouvé le fait de la gravitation universelle peu d'années après la mort de Charles Ier. Je prévois, je pressens qu'il s'opérera nécessairement une grande révolution scientifique. Depuis cent ans l'École a parcouru le pays scientifique dans toutes les directions, elle l'a examiné dans tous ses détails; il est temps de nous replacer au point de vue général. C'est à recorder les cartes particulières faites depuis cent ans que nous devons travailler. »

Saint-Simon traite ensuite de la marche de l'esprit humain depuis deux siècles, alternant de la synthèse avec Bacon et Descartes, à l'analyse avec Newton et Locke, pour aboutir à un grand combat suivi de la victoire des physiciens contre les théologiens. — Ici Saint-Simon, s'appuyant sur le principe de perfectibilité de Condorcet, esquisse les progrès de l'idée générale dont les modifications successives ont signalé les phases les plus importantes de la civilisation, le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme. Il emploie pour la première fois cette division de l'histoire en époques critiques et époques organiques, division dont on a passablement abusé depuis pour se dispenser de l'étude des faits. — Il montre la marche ascendante et l'action salutaire du clergé, qu'il appelle le corps des professeurs de théisme, jusqu'à Grégoire VII; sa marche descendante, depuis le moment où la prépondérance scientifique lui échappe jusqu'au jour où la philosophie vient dire: *L'homme ne doit croire que les choses avouées par la raison et confirmées par l'expérience, et se met à la recherche du fait le plus général qu'elle pourra découvrir comme cause unique de tous les phénomènes.*

A continuer.

REVUE PARISIENNE.

Paris, 10 août 1848.

Grâce à Dieu, Paris est encore en état de siège, sans cela combien n'eût-on pas vu d'actes de vengeance, puisque, malgré la surveillance active des autorités, on enregistre chaque jour quelque crime tenté. Souvent ce sont les gardes mobiles qui sont les victimes, mais lundi c'était à M. Thiers que l'on s'était adressé; et une jeune marchande d'oiseaux a failli être la victime; heureusement le coup a été tiré d'assez loin pour que la balle rencontre un obstacle et ne blessât que légèrement la jeune fille. On assure que le coup est parti d'un fusil chargé très faiblement de fulmi-coton, le pen de retenement de l'arme et le bruit d'une vitre cassée au moment même où la jeune fille a été atteinte, confirment ces suppositions. Mais rien de sérieux n'est encore découvert ni sur l'auteur de l'attentat, ni sur les motifs de son action.

Nous disions en commençant cet article que Paris était toujours en état de siège, et à cet effet dans bien des endroits on voit des tentes, des couches de paille, et la grande orangerie du Louvre est convertie en une immense caserne.

Les six pièces d'artillerie qui ont été déposées dans la cour des Tuileries lors des événements de juin, servent à l'exercice des artilleurs de la garde nationale qui s'exercent en outre au maniement de la grenade.

Le Palais de Justice, où siège la grande commission militaire, est toujours bien gardé; dans la cour du Mai, occupée par la garde mobile, les armes restent en faisceaux. Dans la cour Lamoignon des troupes sont campées, et au pied de l'horloge est un poste, considérable

de troupe de ligne. La Préfecture et la Conciergerie, situées au palais de Justice, sont encombrées d'hommes armés. Le palais de l'Assemblée est tout aussi bien gardé, et l'Hôtel-de-Ville s'organise chaque jour plus militairement, la petite armée est pourvue d'un général gouverneur, M. de Luzy, et de M. Jardot, son chef d'état-major. Les soldats du génie construisent en ce moment dans le petit fossé qui limite l'Hôtel-de-Ville, du côté de la rue de la Tixeranderie, des soubassements destinés à préparer le repas des troupes casernées dans cet hôtel et campées aux alentours. L'île Louviers va aussi avoir son camp, les bataillons seront logés sous des tentes pendant les mois d'août, septembre et octobre, plus tard on avisera à un haraquement. Ce camp paraît avoir pour but principal la défense de l'Hôtel-de-Ville et le faubourg Saint-Antoine dans le cas non présumable d'une nouvelle tentative criminelle des anarchistes de juin. Sur le carré de la place des Invalides on fait aussi des préparatifs du même genre dans le but d'être en mesure de donner une protection suffisante à l'Assemblée dans le cas d'attaques nouvelles.

Le camp du Nord vient d'être considérablement augmenté, il occupe tous les fronts et banquettes de l'enceinte continue depuis Balignolles jusqu'à La Villette. Chaque gorgo de bastion contient deux pièces de canon avec caissons pour protéger les tentes. On évalue ce camp à 8 ou 10,000.

Dans l'intérieur de Paris, une nouvelle construction importante, élevée dans les jardins des bureaux de la guerre, vient d'être convertie provisoirement en caserne, et la maison faisant face à l'hôtel occupé rue de Valenciennes, par le général Cavaignac, vient aussi de recevoir des troupes. Voici ce que l'on raconte au sujet de cette mesure. Aussitôt après l'installation du président du conseil dans l'hôtel qu'il s'était choisi, des hommes étaient venus visiter cette maison sous prétexte de la louer. Ces visites se renouvelèrent, et toujours c'était des gens d'aspect aussi peu rassurant qui cherchaient à s'introduire dans cet endroit. Le gouvernement a donc pris le parti de faire occuper cette maison par des hommes dont il peut répondre.

La mort du premier président de la Cour d'appel laisse vacant un emploi important. On avait annoncé qu'il était destiné à un avocat célèbre; aujourd'hui, l'on parle de le donner au citoyen Marie, et, dans ce cas, on dit qu'un portefeuille du ministère passerait entre les mains de M. Marrast. Certes, chacun regretterait le président qui occupe le fauteuil avec une dignité si parfaite, et qui fait les honneurs de ses salons avec autant de grandeur que d'aménité. On raconte toutes sortes d'anecdotes sur sa réception de jeudi dernier; les plus accréditées sont celles se rapportant aux jeunes décorés de la garde mobile, qui s'étaient emparés des tables de jeux pour faire leur cent de piquet, avec tout le sans façon du corps-de-garde; et sur le plaisir des dames, qui s'occupaient de bourrer les plus jeunes d'entre eux de friandises et de sorbets. Mais ce qui vaut mieux que tout cela c'est l'œuvre de bienfaisance qui a couronné dignement cette brillante réception. MM. Bastide et Marrast ont fait une collecte pour l'œuvre des faubourgs; elle a produit onze mille francs. Les appartements de la présidence se composent indépendamment du vestibule et de la salle à manger, de cinq grands salons richement décorés d'une grande galerie communicant au palais de l'Assemblée. Le grand salon du milieu était, à cette fête de jeudi, occupé aux trois quarts par un orchestre, des chœurs et des artistes, empruntés au personnel du Théâtre de la Nation et dirigés par M. Girard. Mmes Dameron et Grimm, MM. Alizard, Poulletier et Barbot se sont fait entendre, et ont été vivement applaudis. A la suite du concert, chacun a pu circuler dans les différents salons et en apprécier la richesse et l'éclat; des glaces magnifiques multipliaient les trois pièces du centre; les cheminées, surchargées de bouquets, étaient encore couvertes de fleurs; aux plafonds étaient suspendus de magnifiques lustres nusselans de Lucinières; des candelabres enflammés étaient répandus à profusion; les femmes étaient en brillantes toilettes, les hommes en habits d'armes de ville et le général Cavaignac, en habit de ville, assistait à cette brillante soirée, sur laquelle chacun devrait prendre modèle. Le luxe officiel devrait au moins, en ces temps de privations, témoigner que la République veut consacrer la suprématie de l'égalité et du bon goût.

L'Assemblée des représentants, qui s'était rendue aux convocations du ministre des finances relativement à l'impôt sur les créances hypothécaires, et qui en avait voté les premiers articles, a voulu ensuite si bien lui rogner les angles, que le ministre a préféré retirer le projet, qu'il remplacera par un autre sur les revenus. On a voté ensuite un crédit de 150,000 fr. pour les subsistances des colonies; puis l'on a encore voté une loi de délours, celle de la gratuité de l'entretien de l'école normale. La loi sur le jury est votée; l'un des articles porte que les délits politiques ne pourront exempter du jury. L'Assemblée discute en ce moment la loi sur la Presse. Cette loi fait une grande consommation de discours. Attendons le vote qui a été retardé par des discussions sur le rapport fait au sujet des événements de juin. M. Ledru-Rollin veut que l'impression des pièces justificatives soit produite immédiatement, malgré l'impossibilité matérielle de satisfaire à cette demande. Il veut être à même de repousser immédiatement les articles de ce rapport compromettant pour sa personne. M. Cavaignac l'appuie de son côté, en disant: « A présent, chacun en passant bréd de moi peut dire: Voilà Cavaignac, voilà le brigand. » M. Marrast a promis que les pièces seraient imprimées dans le plus bref délai possible. Cependant il s'est formé un parti pour empêcher la publication de ces pièces. M. Cavaignac, au-dessus des considérations de parti, a ordonné d'en poursuivre l'impression. Cependant il doit être encore en butte

à de nouvelles instances. Au sujet des affaires de juin, un journal de Valenciennes publie l'accounto suivante, qui pourrait donner lieu à réflexions. Par suite de la décision de l'Assemblée nationale, qui ne permettait point les poursuites contre M. Louis Blanc, un haut fonctionnaire crut devoir donner sa démission. Le lendemain, il se rendit chez le proviseur d'un collège de Paris, et lui demanda de laisser son fils accompagner sa mère en province. Comme ce proviseur lui faisait quelques objections, il lui dit: « En réalité, je veux faire partir de Paris ma femme et mon enfant, parce qu'avant quinze jours Paris sera dévasté, pillé et livré sans défense à une insurrection formidable. Je resto à mon poste de représentant mais je ne veux pas que ma famille assiste à la ruine de la capitale. » Douze jours après, l'événement donnait raison au fonctionnaire. — En attendant que l'Assemblée ait décidé ce qu'elle fera du fameux rapport sur les affaires de juin, les jugements des commissions militaires se succèdent avec rapidité. Déjà cinq cents des insurgés, qui doivent être transportés, sont partis par le chemin de fer pour le Havre. Embarkés sur la frégate à vapeur l'Ulton, ils ont été aussitôt dirigés sur Brest. Là ils seront reçus à bord d'un vaisseau en rade pour attendre la décision du pouvoir exécutif sur la destination qui doit leur être définitivement assignée. D'autres convois sont encore partis pour Brest, Rochefort, Lorient et Cherbourg; puis d'autres seront incessamment dirigés sur Belle-Isle-en-Mer, où ils attendront aussi que le lieu de leur transportation définitive soit fixé. — On remarque parmi les insurgés, des bourgeois, des militaires, des gardes mobiles, des gardes nationaux encore revêtus de leur uniforme, des ouvriers, des vieillards et des enfants. Les uns semblent en proie à un grand accablement, après avoir franchi cette première étape du voyage qui va les éloigner pour toujours du sol natal; le visage des autres n'exprime que la résignation ou l'indifférence. La tenue soignée de quelques uns contraste avec le débraillé, la chevelure en désordre, la barbe inculte de leurs compagnons d'exil. Dans leurs rangs figurent quelques illustrations de l'armée: Thomasin, l'organisateur du banquet à 25 cent; Gaétan, plusieurs Italiens et Polonais qui ont joué un rôle marquant dans les journées de juin.

Le 7 août a eu lieu, à l'église métropolitaine, le service solennel pour le repos de l'âme de Mgr l'archevêque de Paris. Le service a eu lieu à dix heures, et a été célébré par le vénérable archevêque cardinal d'Arns, assisté du chapitre métropolitain. Le soir, après les vêpres et l'oraison funèbre de Monseigneur, qui a été aussi un beau morceau d'éloquence de M. l'Abbé Cour, le cœur de Monseigneur, qui avait été exposé toute la journée dans l'église, a été portée à la maison des Carmes, où il a été reçu avec les témoignages de la plus profonde vénération, puis les vêpres des morts ont été chantées par le chapitre et par les jeunes prêtres de cette communauté. Il est inutile de dire l'affluence de monde qui s'est portée pour assister à cette auguste cérémonie: tout ce qui s'attache au souvenir du saint archevêque sera toujours l'objet d'un culte général. Occupés de cette renommée imprévisible, il est triste de porter ses regards sur cet famille tombée si misérablement en février, et cependant chaque jour quelque chose nous y ramène. D'un côté l'on abjuge le droit de chasse dans les domaines de la liste civile, et malgré les difficultés financières et les dévastations commises dans ces forêts après février, on assure que les forêts de Saint-Germain et Marly comptent encore huit à neuf cents chevreuils. La forêt de Saint-Germain a été adjudgée en trois lots, pour le prix de 18,300 fr.; Marly et Louveciennes, contenant 1,997 hectares, ont été adjudgés pour 8,000 fr.; quatre lots du parc de Versailles ont rapporté 4,365 fr.; deux autres lots de ce parc n'ont pas trouvé d'enchérisseurs, non plus que les 600 hectares de Verrières; Meudon et Sèvres ont été adjudgés pour 3,050 fr.; d'un autre côté on s'occupe de réunir les papiers trouvés au palais des Tuileries, et de les transporter aux archives nationales.

On sait que dans les vingt-quatre premières heures de l'occupation du palais, les papiers de toutes sortes jonchaient les tapis, les parquets des appartements. Une quantité fut jetée dans la cour, dans le jardin, et brûlée; d'autres furent enlevés; mais aussitôt qu'il fut possible de faire respecter l'autorité, le commandant militaire du palais M. Saint-Amand, et le délégué du ministère de l'intérieur, M. Châlons d'Argé, réunirent leurs efforts et parvinrent à préserver tout ce qui demeurait intactes de ces correspondances intimes, de ces secrets de famille que nul n'avait le droit de pénétrer, encore moins de prendre. Les salles qui les contenaient furent d'abord fermées avec soin; plus tard, quelques élèves de l'École Polytechnique et de Saint-Cyr s'offrirent obligamment pour aider à les relever, à les classer, enfin ils furent rassemblés dans tous les coffres, que l'on put se procurer, et arrachés par conséquent aux mains avides et curieuses qui tentaient de s'en emparer.

On ne peut se faire une idée de l'activité, de la vigilance qu'il a fallu déployer pour conserver intacts ces dépôts, qu'une foule de gens convoitaient et prétendaient avoir le droit d'ouvrir et de compiler dans des intentions certes bien différentes. Le ministère de l'intérieur a été prévenu de l'importance de ces dépôts, et après s'en être entendu avec le liquidateur de l'ancienne liste civile, il a décidé que tous les papiers rassemblés aux Tuileries seraient déposés aux archives nationales, avec invitation de ne lever les scellés qui les protègent que si la nécessité en était sentie plus tard.

Lundi les journaux interdits ont pu paraître et ont profité de la permission: Ils ont pensé bien faire en faisant payer leur bienvenue. Le premier numéro de la *Presse* se vendait cinq sous, le troisième ne valait plus que trois sous, maintenant il a repris son prix: et ses

(1) M. Olinda Rodrigues a publié également en 1826, dans le *Producteur*, une série d'articles sur Saint-Simon qui ont été fort utiles.

(1) Do cette fameuse phrase que je transcris textuellement, la seule que Saint-Simon ait jamais écrite sur les femmes, les saint-simoniens ont tiré le couplet-prêtre et la femme libre; on voit que c'est une traduction fort libre.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 1er SEPTEMBRE, 1845.

L'ADMINISTRATION DES COLONIES.

Dans notre dernière feuille, en publiant le commencement du discours de sir W. Molesworth sur l'administration des colonies, nous disions que les opinions libérales et de réforme qu'il contenait étaient partagées par la majorité de la population éclairée en Angleterre et nous citions à l'appui un article du Times de Londres. Ce journal a traité le même sujet dans un second article où il demande pour les colonies le plein exercice des droits et privilèges appartenant à tous les sujets anglais et la jouissance pleine et entière des institutions de la mère-patrie. Suivant le Times, le gouvernement responsable doit être une vérité dans les colonies et non une déception, un leurre, enfin il faut laisser les colonies se gouverner elles-mêmes. Comme nous l'avons fait remarquer M. Hawes le sous-secrétaire des colonies a approuvé et accepté au nom du gouvernement, ce principe de self-government pour les colonies.

Le Times fait voir les nombreux avantages qui devront résulter du nouveau régime colonial et sous le rapport de l'économie et sous celui de l'avancement des intérêts communs des parties. Une classe de personnes aisées et instruites viendrait s'établir dans les colonies bien gouvernées et prospères et leur donnerait encore plus de forces, de capitaux, de moyens de prospérité. Le système actuel dit le Times, n'y a aucun atout pour les hommes d'ambition et d'intelligence à transporter leurs fortunes et leurs familles dans des pays où sans cesser d'être sujets anglais, il ne jouirait pas des privilèges attachés à cette qualité. Il n'y a pas un gentilhomme qui se mettra délibérément dans l'alternative de devenir l'adulateur ou la victime d'un despotisme vil et éloigné. Cependant c'est la seule alternative qui attend pour le présent, il doit s'attendre à devenir un zéro, un parasite, ou un martyr. Il doit s'exposer à l'éventualité de voir ses intérêts compromis, ou son caractère traduit, ou ses opinions jugées par une courtoisie vénéale et servile d'écornifleurs d'une maison de gouvernement. Ce cas, il est vrai, n'est pas beaucoup probable dans une colonie gouvernée par des hommes comme lord Elgin, lord Harris ou sir H. Smith. Mais, après tout, un bon gouverneur colonial n'est qu'un "heureux accident," car sur un véritable bon comble et en a-t-il d'incapables pour leurs hautes positions sans par caprice, soit par ignorance? Et quel est l'homme qui se respecte et qui s'exposera à la chance d'un "heureux accident?"

Le Times pour prouver encore mieux, dit-il, l'avantage d'un gouvernement responsable intérieur, cite le Canada, qui au milieu de toutes les commotions et troubles de cette mémorable année 1838, est demeuré calme et paisible et a livré tranquillement ses combats de partis, etc. Après le Times, le Morning Chronicle qui appartient à une autre école politique a discuté cette importante question d'administration coloniale. "Dans ce chaos d'opinions contradictoires, dit cette feuille, de vagues spéculations, de propositions impraticables qui ont occupé le Parlement durant la plus grande partie de cette session, c'est très satisfaisant de voir au moins une fois un sujet vraiment digne d'attention, dignement traité et une réforme pratique importante distinctement indiquée et habilement soutenue. Sir W. Molesworth a fait une très vive impression sur la Chambre des Communes et nous espérons qu'elle durera. La question selon nous, se résume en ceci; gouvernement par les colonies ou par des étrangers. Ceux qui nous ont pas étudié la théorie de notre gouvernement colonial s'étonnent que son opération pratique soit si peu satisfaisante; mais quand une fois ils connaissent cette théorie, ils s'étonnent que ces résultats ne soient pas dix fois plus mauvais. En un mot on peut définir le gouvernement colonial actuel, le despotisme sans contrôle de l'étranger."

Sous le point de vue économique Sir W. Molesworth a été admirable. Il a démontré tout l'absurdité, la folie du système actuel et l'absolue nécessité de le changer. Si nous gouvernons mal les colonies, il n'est que juste que nous païions ce mismanagement. Si nous nommons leurs officiers c'est à nous à les payer. Si nous les tenons désaffectionnés, nous devons payer pour les garder par la force. Les questions qu'il faut se demander maintenant sont celles-ci. Devons nous conserver plus longtemps ce système de gouvernement colonial? A quoi nous sert-il? A étendre notre commerce? Oui, en nous faisant payer neuf chelins de dépense pour chaque louis d'exportation, a nous donner le prestige d'une domination étendue? Il est détruit ou perdu par la désaffection de ceux qu'elle opprime. Des champs pour l'émigration? Plus de la moitié de nos émigrants s'en vont sur les terres étrangères et la valeur de nos propres territoires est diminuée par cela même au lieu d'être augmentée. Mais nous pouvons prouver non seulement en raisonnant mais par des exemples que tous ces avantages nous les aurions en établissant un bon régime colonial. Notre présent système d'intervention coûteuse et méchant dans les affaires intérieures de nos colonies nous expose chaque jour à les perdre et en attendant nous fait croire que nous gagnerions à les abandonner."

PARLEMENT IMPÉRIAL.

Chambre des Communes.—Séance du 25 juillet.

ADMINISTRATION ET DÉPENSES DES COLONIES. (Suite.)

Je puis donc dire sans exagération qu'au moins un tiers des vaisseaux dans les stations étrangères, c'est-à-dire un cinquième des vaisseaux en commission, 45 vaisseaux portant

8,000, sont maintenus à cause des colonies. Ces vaisseaux coûtent à l'état £700,000 par an. En outre de cette somme, il nous faut voter cette année £65,000 par des établissements maritimes dans les colonies, £65,000 pour des travaux et réparations maritimes et £111,000 pour fret et transport des troupes aux colonies. Ces différentes sommes réunies donnent un total de un million sterling de dépense pour un an pour les colonies! (écoutez.) Pour donner une estimation précise du total des dépenses navales encourues par la Grande-Bretagne pour un an à cause des colonies, il faudrait encore calculer une autre somme pour secours, construction de nouveaux vaisseaux, partie des frais des établissements ici, enfin partie des dépenses des steamers de la Malle-Royale qui s'élevaient à £418,000 par an.

Les dépenses civiles de la Grande-Bretagne pour les colonies sont payées par des sommes votées annuellement dans les estimés sous le titre de services coloniaux. Quelques portions en sont cependant payées en vertu d'actes du Parlement. Ces dépenses sont estimées cette année à £300,000. On paie £27,000 par année pour le Bureau Colonial, £20,300 pour des établissements ecclésiastiques dans les Indes Occidentales; entre £11,008 à 12,000 par an pour le clergé de l'Australie du Nord, et l'an dernier, nous avons divisé le diocèse de l'Australie en 4 évêchés, érigé un évêché à Capetown et avons conduit les très révérends missionnaires qui sont nommés à ces évêchés aux frais du pays. (écoutez.) Enfin sous le titre de dépenses extraordinaires de la Grande-Bretagne à cause des colonies je place des items comme celui de l'insurrection du Canada pour laquelle entre 1835 et 1843, il y a eu des montants spéciaux votés s'élevant à £2,096,000, comme celui de la guerre des Culfes pour laquelle il nous faut voter cette année £1,100,000 et qui nous coûtera 8 à 900,000 de plus; comme la guerre des Moari dans la Nouvelle-Zélande qui à la plus basse estimation coûtera £500,000; comme £214,000 pour payer les dettes de l'Australie Méridionale en 1842; pour secours accordés aux colonies à cause d'incendies et autres désastres en 1846 £50,000; comme les sommes perdues par le non remboursement d'emprunts que nous faisons aux colonies par exemple, £236,000, ont été prêtés à la Compagnie de colonisation de la Nouvelle-Zélande et cette année £716,000 prêtés aux Indes occidentales, et autres items innombrables du même genre. Pour la moyenne des dix dernières années £200,000 par an ne paieraient pas les dépenses extraordinaires de la Grande-Bretagne pour ses colonies. Maintenant ajoutant toutes ces dépenses ensemble £2,500,000 pour l'armée, £1,000,000 pour la marine, £300,000 pour les dépenses civiles et £200,000 pour dépenses extraordinaires, ça fait £4,000,000 par an. La valeur connue des exportations en produits et objets manufacturés de la Grande Bretagne en 1844 a été de £9,000,000. La dépense de la Grande Bretagne à cause des colonies est donc de neuf chelins par chaque louis de ses exportations ou en d'autres mots, pour la valeur de chaque louis de marchandises que nos marchands envoient aux colonies, la nation paye neuf chelins. De fait une grande partie du commerce colonial consiste en effets envoyés pour défrayer les dépenses de nos établissements dans les colonies.

Maintenant quels sont les avantages que nous tirons de nos possessions coloniales? On suppose que les colonies sont utiles pour des objets politiques ou commerciaux et suivant ces objets, elles doivent être divisées en deux classes qu'il faudrait considérer séparément, c'est-à-dire des stations maritimes acquises principalement pour un but politique et les colonies proprement dites supposées être utiles surtout pour des objets de commerce. Nos stations militaires sont Helligoland, Gibraltar, Malte, les îles Ionniennes, la Bermuda, les stations sur la côte occidentale de l'Afrique, Ste. Hélène, le Cap de Bonne Espérance, Mauritius, Hong-Kong, Labuan et les îles Falkland. Qu'est-ce que nous coûtent ces stations et de quelle utilité sont-elles à ce pays? On les appelle les postes avancés de la Grande-Bretagne et ils sont supposés utiles en temps de guerre, dans des buts d'agression (écoutez). Selon moi ils ne sont pas utiles sous ce point de vue, ils sont trop éloignés du centre de l'empire et ils nous forceraient contre tous les vrais principes de la guerre d'éparpiller nos forces au lieu de les concentrer. Dans le cas d'une guerre sérieuse, il faudrait donc les abandonner à leur sort. D'ailleurs nous ne pouvons conserver toutes ces possessions qu'aussi longtemps que nous aurons le domaine des mers. Je ne crois pas qu'il soit sage pour nous de les couvrir de fortifications. Je vais dire à la Chambre ce qu'elles nous coûtent. D'abord Gibraltar et Malte; ces deux stations ont coûté en 1843-4 £366,000. Il leur faut la même somme chaque année, car leurs garnisons sont de 5,200 à 6,000 (sans compter l'artillerie et le génie.) Des sommes considérables y sont dépensées chaque année pour bâtir et réparer des fortifications. Les ouvrages qui se font maintenant dans ces deux colonies s'élevaient à £460,000 qu'il nous faut payer (écoutez). Je ne demande pas si ces deux stations valent le prix qu'on paie pour, mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de protéger les îles Ionniennes à une dépense pour le pays de £130,000 par an. Nos exportations à ces îles ne s'élevaient pas à ce chiffre en 1844.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

Théâtre-Royal.—Le grand concert de Mde Anna Bishop a eu lieu hier soir devant un nombreux auditoire. La célèbre cantatrice s'est surpassée, surtout dans les inimitables morceaux de Tancrède, Oh Patria! et Di tanti palpiti, dans la Marschaise et l'aimable cavatine de la Sémiramide, Bel Raggio. M. Bochsua a étonné, enthousiasmé ses auditeurs aux doux sons de sa harpe. M. Vallolina a bien chanté, ainsi que M. Arthurson qui nous a amusé beaucoup avec la chanson comique de la Barbe bleue.

Demain Mde Anna Bishop donne son bénéfice. Le programme est très riche; sans doute le public ne manquera pas d'accourir en foule au théâtre pour dire adieu à ces excellents artistes.

glise et la tête soulevée par une pierre. Sur l'un des cercueils on a déchiffré le millésime de 1116.

—Il continue d'y avoir chaque soir des rassemblements à Berlin. Le roi s'annule de plus en plus. On croit à une crise prochaine.

—L'archiduc Jean a quitté Vienne le 31 pour se rendre à Francfort; il a résigné ses fonctions de lieutenant-général, qu'il ne pouvait remplir avec celles de vicere de l'empire.

—On écrit de Lisbonne, le 29 juillet: «La famille royale est à Cintra, où il est arrivé au roi un sérieux accident. Il rentrait au palais, venant de la promenade, lorsque son cheval s'est abattu et l'a jeté à terre avec force. Il a eu à la tête une forte contusion, et une artère ayant été ouverte, l'hémorragie a été considérable.

Voici quelques détails biographiques sur M. O'Brien; on verra que l'homme qui occupe au jourd'hui la voix de la renommée ne s'est point fait remarquer, dans sa carrière politique, par la stabilité de ses opinions.

M. Smith O'Brien est né à Dromoland, comté de Clare, le 17 octobre 1803. Il est le second fils de sir Edward O'Brien, quatrième baronnet, qui eut neuf enfants. M. S. O'Brien a pris ses degrés à l'université de Cambridge. Lorsqu'il fut nommé la première fois membre du parlement, ce fut en 1840, il était tory, et c'est en cette qualité qu'il se posa comme concurrent de M. D. O'Connell à l'élection de Clare. Plus tard, il passa successivement dans le camp des whigs et des radicaux, et ce n'est qu'en 1843 qu'il se joignit aux repealers. Depuis 1835, il représente le comté de Limerick. Sir Lucius O'Brien, son frère aîné, est lord-lieutenant du comté de Clare. M. Smith O'Brien, ne passe pas pour riche, mais sa mère, la douairière lady O'Brien, possède £5,000 de rente en propriétés foncières, et il a toujours été considéré comme son héritier. Si M. Smith O'Brien n'a pas eu de fixité dans ses opinions politiques, il ne manque pas cependant d'une certaine énergie, témoin son duel avec M. T. Steele, avec qui il a échangé deux coups de pistolet. M. S. O'Brien est marié et a six ou sept enfants.

P. S. Le rapport de la commission d'enquête vient d'être lu à l'Assemblée nationale. Ce rapport comme je vous le ferais pressentir au début de cette lettre, a causé la plus grande émotion. MM. Caussidière, Louis Blanc et Louis Rollin sont très gravement compromis. On a cité des faits qui indiqueraient que ces représentants ont eu la main dans tous les complots qui ont eu lieu depuis le 24 février. M. Ledru Rollin aurait employé l'argent des fonds secrets, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, à payer des clubistes et des émissaires dans les départements. M. Louis Blanc, et surtout M. Caussidière, sont accusés sous les poids des charges les plus lourdes. La lecture du rapport n'est pas terminée au départ du courrier.

Il y a un mouvement continué sur la route de Claremont à Paris et de Paris à Claremont. D'après les renseignements qui nous viennent, ce serait surtout une ou deux dames d'une haute position, dont l'une a toute la confiance de Mme la duchesse d'Orléans, qui serviraient d'intermédiaires aux communications. La reine Marie-Alice se s'occupe activement de ces correspondances.

Un ukase récent de l'empereur Nicolas vient d'ordonner la formation d'une armée imposante qui a reçu le nom spécial d'Armée d'opération en Europe. Cette nouvelle force militaire se compose de six corps qui comprennent environ quatre cent mille hommes et sept cent vingt bouches à feu; sur ce chiffre, cent vingt mille hommes de troupes ordinaires et soixante mille hommes de la garde sont toujours disponibles et prêts, au premier ordre, à entrer en campagne.

ANNONCES NOUVELLES.

- Théâtre-Royal—Demain soir—Bénéfice de Mde Anna Bishop.
Eaux minérales de Plantagenet.
Assurance Mutuelle—Assemblée annuelle.
Dividendes ou Répartitions.
Association St. Jean-Baptiste.
Collège de Ste. Thérèse—Rentrée des élèves.
Collège Masson à Terrebonne—do de Un Bazar—à la Maison de la Providence.
Poètes des Trois-Rivières et de St. Maurice.
Pensionnat de Longueil.
Travaux Publics.—Aux constructeurs.
Débentures—J. B. Rolland.

LIGNE DE STEAMERS ANGLAIS DE L'ATLANTIQUE.

Table with columns for destination and departure date. Includes entries for Liverpool, Boston, New-York, etc.

Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du JOURNAL et de L'ALBUM MENSUEL.

On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.

à chaque instant on voyait augmenter les signes de l'agitation populaire. Mais tous les arrangements pris par le général McDonald furent exécutés avec rapidité et précision. Les rues furent évacuées par la police, et les marchands eurent ordre de fermer leurs magasins. Quelques minutes après, M. O'Brien était conduit à la station du chemin de fer sous escorte et placé dans une voiture accompagnée d'un lieutenant et de quatre officiers de police.

M. O'Brien est ferme, tranquille et paraît content. On ne lui permet pas de voir ses amis les plus intimes. On dit que son intention était de se rendre chez lui et d'y attendre l'ordre de son arrestation ne voulant pas compromettre d'avantage ceux qui l'accompagnaient.

Toutes les conversations roulent maintenant sur les probabilités de la peine qui va lui être infligée. Comme l'insurrection n'a pas coûté la vie à un seul soldat, homme de police ou à un seul sujet loyal, on ne pense pas que le gouvernement lui fasse partager le sort du malheureux Robert Emmett. On faisait circuler le bruit qu'il avait récemment été atteint d'aliénation mentale, mais rien dans ses paroles ne vient confirmer cette supposition.

Hulme, celui qui a arrêté M. O'Brien a touché la récompense de £500 offerte par le gouvernement; on ne pense pas qu'il soit prudent pour lui de rester en Irlande.

Plusieurs autres personnes ont été arrêtées, sous accusation de haute trahison.

FRANCE.—Le gouvernement a rescindé l'ordre de suppression contre quelques journaux suspendus le 25 juin. La Presse a reparu.

M. Pujol, l'un des chefs des ateliers nationaux, a été arrêté, sous accusation d'avoir été l'un des instigateurs de l'insurrection de juin.

La seconde édition des journaux de Paris du 9 courant et des lettres privées tendent à confirmer le bruit qu'une bataille avait été livrée sous les murs de Milan entre les Piémontais et les Autrichiens. La victoire serait restée à ces derniers. On dit positivement à la Bourse que l'armée autrichienne était entrée à Milan.

Il paraît certain que les gouvernements français et anglais se sont entendus pour offrir leur médiation au général Radetski et au roi de Sardaigne, afin de mettre fin à la guerre.

On lit dans la Presse du 10 ce qui suit: — Le courrier si impatamment attendu de Londres, est enfin arrivé avec la réponse de lord Palmerston. Cette réponse n'est pas entièrement ce qu'on attendait, car elle réserve à l'Autriche une partie de la Lombardie, et a donné lieu à une conférence au bureau des affaires étrangères et à laquelle assistèrent le général Cavaignac et lord Normanby. Trois courriers ont été expédiés ce soir; l'un à Turin, l'autre à Venise, et le troisième à Londres. Un quatrième courrier, parti pour Constantinople, porte au général Anpuk l'ordre de demander ses passeports, si sous 24 heures, la république française n'est pas reconnue par la Porte-Ottomane.

ITALIE.—Une bataille sanglante a eu lieu près de Villa Franca entre les armées autrichienne et piémontaise et dans laquelle celle-ci a été battue. La bataille a duré quatre jours. Les bulletins autrichiens disent que le roi Charles-Albert a perdu 40 pièces de canon destinées au siège de Verone.

Les villes de la Lombardie sont dans la plus grande agitation. Un mouvement républicain s'était opéré à Milan. Un gouvernement provisoire y a été nommé et l'on a ordonné la mobilisation des gardes nationales. La ville s'est barricadée pour se défendre. A Turin un même mouvement républicain avait commencé. Des troubles avaient eu lieu à Florence et à Livourne, mais les autorités avaient réussi à calmer les esprits.

Le roi Charles-Albert avait demandé un armistice au maréchal Radetski qui y a consenti, mais à des conditions que le roi n'a pas voulu accepter, savoir la reddition de toutes les forteresses du Piémont, y inclus celle d'Alexandrie. Le roi ayant refusé, adressa à ses troupes une proclamation dans laquelle il exprime sa résolution de mourir lui et ses fils à la tête de l'armée plutôt que de se soumettre à ces conditions humiliantes. L'armée piémontaise, qui se composait de 40,000 hommes, a été réduite à 20,000 par la maladie, les combats et la désertion.

Nous lisons dans un journal de Paris: — On nous assure qu'à la suite des nouvelles reçues dans la journée de l'Italie, le gouvernement a résolu d'intervenir immédiatement. C'est le général Lamoricière, ministre de la guerre, qui doit prendre le commandement en chef de l'armée. Les troupes faisant partie de l'armée des Alpes et qui, après avoir occupé le camp de Saint-Maur, sont retournées à leur première destination, sont remplacées dans le camp de Saint-Maur par d'autres troupes.

—Les essais de lumière électrique que l'on fait tous les soirs sur la place de Carrousel, donnent des résultats fort curieux. Un seul feu, placé vers l'angle de la rue Chartres, illumine toute la façade du palais des Tuileries comme un magnifique éclair de lune. De la place de la Concorde et des quais voisins, on aperçoit la réverbération de cette éclatante lumière qui blanchit le ciel au dessus des bâtiments du Louvre et des Tuileries. On dirait d'une aurore boréale ou du reflet d'un vaste incendie.

—La santé de l'empereur d'Autriche donne, dit-on, de vives inquiétudes. On assure que la cour est décidée à former un conseil de régence.

—La deuxième colonne polonaise, qui se rend à Milan, vient de partir par le chemin de fer d'Orléans.

—A Berlin, le 9 juillet, on a constaté un nouveau cas de choléra. Il s'est aussi déclaré en Finlande. En Valachie, on porte à 10,000 le nombre des morts du choléra. A Riga, pendant les 22, 23, 24 et 25 juillet, il y a eu 1,043 nouveaux cas et 529 décès. Le nombre des cholériques en traitement était de 878, chiffre qui est à la population totale de Riga comme un est à quarante.

affaires ordinaires. Mais si Paris a été privé pendant un mois de ses journaux, ce n'a pas été sans compensation, il a pu se dilater en lisant la Perdu Chêne, la Raie publique, etc. D'autres journaux plus sérieux ont aussi vu le jour pendant ce mois où l'interdit pesait sur une partie de la presse, et parmi ces journaux on distingue l'Événement, dont M. Victor Hugo se refuse d'avoir participé en aucune manière. Le Journal, de M. Karr. Le premier numéro contient des articles signés Karr, Théophile Gauthier, Méry, Léon Goulan. Le premier Paris est de M. Alphonse Karr. L'article l'Variété est de M. Léon Goulan, le sujet est: «La liberté des femmes.» Voici la conclusion de l'article: «Femmes chez lesquelles il reste encore le bon sens, cette qualité qui devient si rare parmi les Français, femmes d'esprit, que de mauvaises lectures n'ont pas dégradées, femmes de cœur qui n'avez pas laissé éteindre le chaste feu de la famille, la famille, cette première société créée par Dieu et destinée à demeurer la dernière sur la terre, femmes de toutes les conditions, qui souriez au sourire de l'époux bien-aimé, et pleurez aux larmes de votre enfant malade, qui agrandissez toutes nos joies et diminuez toutes nos douleurs par votre seule présence au foyer domestique, allez remercier l'Assemblée nationale de l'honneur qu'elle vous a fait de vous exclure des clubs. Jamais affront ne fut plus digne, jamais insulte ne fut plus sainte. Ce soufflet vous fait grandes et reines, comme le soufflet que donnaient autrefois les papes aux souverains d'Allemagne, le jour de leur sacre, les faisait empereurs.» Veut-on savoir jusqu'où va le respect de M. Léon Goulan pour ces femmes d'esprit et de cœur? Voici d'après lui le tableau qu'une assemblée de femmes devrait présenter. «Et voyez-vous d'ici les partis physiologiques qui se formeraient à côté des partis exclusivement politiques: le parti des vieilles femmes représentantes en face du parti des jeunes femmes représentantes; le parti des veuves et le parti des femmes mariées, puis les nuances politiques se compliquant des nuances de cheveux, on aurait le parti blond, le parti brun, le parti châtain, le parti marie constitutionnel, le parti gras républicain. On s'y perd. Davu nous garde de cette invasion! La France y laisserait sa dernière vertu. Figurez-vous encore les Bouches-du-Rhône, ce département si distingué, envoyant des bouquetières et des cuisinières à l'Assemblée; et le département de la Finistère se laissant représenter par de nobles marquises ou de fières duchesses. Mais ces dames s'arrachaient les yeux, elles se battaient, elles se... Plus d'une fois le président serait obligé de rappeler les représentantes à la pudeur, tandis qu'il inviterait les représentantes à se voiler.» Cependant le journal aurait dû reconnaître que les clubs dans lesquels se sont montrées les femmes ont toujours été ceux dans lesquels l'ordre a le plus régné, et que dans le club des femmes ce sont les hommes qui y ont porté le désordre.

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.—Les débats du parlement sont du peu d'intérêt. La maladie de la patate paraît avoir fait de grands ravages en Angleterre. Le blé et les autres grmins sont magnifiques dans les comtés du centre et du Nord; mais en somme la récolte sera fort peu avantageuse.

—Dans la chambre des communes il a été passé par 86 voix contre 81 une résolution déclarant que dans les élections des membres du parlement les votes des électeurs devront être recueillis par balottage (au scrutin secret.) Lord John Russell a combattu la motion, mais lorsque le résultat de la division fut connu il fut accueilli par de bruyantes acclamations de la part des membres libéraux.

AUTRICHE.—Un journal allemand du 5, contient ce qui suit: «Nous venons de recevoir de Vienne, la nouvelle de l'abdication de l'empereur en faveur de son neveu, François-Joseph.

VIENNE.—3 août. Divers bruits courent au sujet du retour de l'empereur. Suivant les uns, Sa Majesté aurait déjà quitté Inspruck et serait attendue le 5; suivant les autres, l'archiduc François-Charles arrivera demain.

—Les rivières de l'Elbe, du Weser et du Saale ont été mis en état de blocus par les troupes danoises.

ARRESTATION DE M. SMITH O'BRIEN.—Ce soir à 8 heures, M. Smith O'Brien n'a été arrêté dans la ville de Thurles au moment où il allait partir pour Limerick. L'arrestation s'est opérée sans la plus légère résistance soit de la part du prisonnier ou de celle du peuple et le chef de rebelles est maintenant en route pour Dublin. Il a été reconnu par Hulme, employé dans la compagnie du chemin de fer. M. O'Brien lui demanda le chemin de la station, et Hulme lui ayant répondu à sa question, envoya immédiatement un soldat chercher du renfort. Il suivit lui-même O'Brien jusqu'à la station. En y arrivant M. O'Brien demanda un billet de seconde classe pour Limerick, qu'il paya. Il paraissait si embarrassé et sa main tremblait tellement que le commis le remarqua sans pourtant le reconnaître. Il avait donné plus qu'il ne fallait pour son passage et eublia de prendre la monnaie que le commis lui avait rendue. Celui-ci le rappela et lorsqu'il revint il lui demanda à quelle plateforme il lui fallait se tenir. C'est au moment où il se disposait à gagner celle que le commis lui indiqua qu'il fut arrêté par Hulme, qui lui commanda de se rendre, au nom de la reine. Celui-ci saisit O'Brien par le bras pour l'empêcher du faire de la résistance. Un sergent de police porteur du mandat d'arrestation aida M. Hulme et on déarma M. O'Brien qui avait pour toute arme un petit pistolet dans la poche de son gilet. Le renfort que Hulme avait fait demander et qui consistait en hommes de la police et en soldats, arriva bientôt et conduisit le prisonnier à la prison où il devait passer la nuit. Mais le général McDonald ordonna de le transporter immédiatement à Dublin et en quelques minutes un détachement d'infanterie et de dragons arrivèrent avec ordre de l'escorter. En ce moment le peuple commença à s'assembler en groupes et on entendait les femmes surtout

PROCÉDÉS DU CONSEIL DE VILLE.

Vendredi, le 25 août 1848. Ordres du jour.—La troisième lecture du règlement de l'aqueduc est faite. La loi défend toute intervention, par des personnes qui ne sont pas dûment autorisées, dans ce qui concerne les robinets, les clés de pompe, etc. de la corporation; ou toute addition d'aqueduc de travaux ou robinets dans les maisons, etc. outre ceux que la corporation y fait entretenir.

Le conseil vota une appropriation de £200 en faveur du comité des chemins pour améliorer le quarré-Viger.

Il fut aussi ordonné que le maire sortirait des bons pour £450, et pour £2,500, payables en trois versements, avec intérêt, pour l'achat du terrain et l'érection du nouvel aqueduc sur la Côte à Baron.

L'échevin Glennon donne avis qu'il proposera que le comité des chemins ait ordre de travailler à compléter les améliorations sur la Place-d'Armes.

Le conseiller Smith fut nommé à la place de M. Gibb dans le comité spécial pour l'amendement de l'acte d'incorporation.—Ajournement.

Les lois de navigation.—Le 10 août la Chambre des Communes s'est formée en comité pour prendre en considération le bill concernant les lois de navigation. M. Labouchère après avoir donné les raisons qui forcent le gouvernement à différer cette mesure, proposa une résolution contenant les vues du gouvernement et dit qu'il était expédient que le bill demeurât sur la table afin qu'il fut bien considéré avant la prochaine session.

Collège Masson.—Nous appelons l'attention des familles sur l'avis annonçant l'ouverture des classes de cette maison. Quoiqu'elle ne compte qu'un an d'existence, elle est déjà très avantageusement connue, surtout depuis les examens qui ont prouvé l'excellence de son mode d'enseignement, etc.

Eaux Minérales de Plantagenet.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de ces eaux minérales et les nombreux certificats que nous publions ce jour. On en parle très avantageusement. Elles ont déjà fait des cures merveilleuses.—Avis surtout à ceux qui souffrent.

Découverte.—On a trouvé dans le Haut-Canada un moule à hosties qui paraît avoir appartenu aux Jésuites qui occupaient un fort sur l'île de la Charité. Ce moule en fer, est d'environ deux pieds de long et a la forme de tenailles. La tête de l'instrument est composée de deux disques sur l'un des quels on voit une croix et quelques symboles religieux.

Diorama de Winter.—C'est intéressante exhibition de tableaux continue d'attirer la foule. Nous la recommandons de nouveau aux familles et aux Pensionnats.

Nous offrons à M. le Dr. Beaubien nos meilleurs remerciements pour le journal américain contenant les dernières nouvelles d'Europe, qu'il nous a fait parvenir mardi dernier.

Les Postes.—Le dernier steamer a apporté la bonne nouvelle que l'Angleterre et les Etats-Unis sont, sur le point de s'entendre sur les termes d'une convention, qui aura pour but de terminer les différends survenus entre les deux nations, pour le transport des lettres et dépêches. Nous applaudissons vivement à ce résultat qui fera disparaître les inconvénients graves dont nous avons eu à souffrir depuis cette contestation.

Parmi les passagers venus à bord du Cambria se trouve l'hon. E. J. Stanley, fils de lord Stanley. M. Stanley vient voyager aux Etats-Unis et en Canada.

Un homme du nom de Pierre Lorian de cette ville s'est noyé avant hier à Québec.

Deux jeunes gens qui avaient commis quelques larcins à Québec ont été arrêtés avant hier au matin à bord du steambot par le Capt. Whitley, informations ayant été données avant hier soir par le télégraphe.

Noyés à Upton, le 20 août, dans la Rivière-Noire, près de l'habitation de Benjamin Quimet, écuyer, les nommés Pierre Martel et Dauphinais. Le 25 août, le corps de ce dernier n'avait pu encore être retrouvé; celui de Martel l'a été presque immédiatement.

Naissance. En cette ville, le 30 du courant, la Dame de M. C. Careau, marchand-tailleur, a mis au monde une fille.

Mariages. En cette ville, ce matin, par Messire Fay, curé, Jean-Ben. Valiquet, Ecr., médecin et marchand de Napierville, à Delle. Sophronie Bissonnette, du même lieu. M. l'évêque St. George de cette ville, le 29, par le révé. M. Bond, le capitaine Wetherall de 2e bataillon du Rido Brigade, fils aîné du col. Wetherall, D. A. G. à Selena-Fairy, seconde fille du capt. Charles Wethe.all.

A Freilighsburg, le 23, J. Chamberlin, M. D. à Jane, fille de feu Asa Westover.

A Windsor, Nouvelle-Ecosse, le 14, J. W. Weldon, C. R. et orateur de l'assemblée législative du nouveau Brunswick, à Susanne, fille aînée de l'hon. juge Halliburton.

Obtés. A Boucherville, le 28 du courant, à l'âge de 57 ans, Dame Marguerite Dupré, épouse de Jean-Chrysostôme Haché, Ecr., Capitaine de Milice. Après une maladie de onze mois supportée avec cette résignation qui caractérise toujours le vrai chrétien, elle est allée rejoindre son époux, le 28 du courant, à 7 heures p. m., dans le Bureau de MM. Trudeau et Grenier, rue St. Denis.

UNE Assemblée générale des Membres de l'Association aura lieu, suivant la 25e section des Règlements, LUNDI, le 4 SEPTEMBRE, à 7 heures p. m., dans le Bureau de MM. Trudeau et Grenier, rue St. Denis.

A Worcester, Massachusetts, Etats-Unis, à l'âge de 15 mois, Jean-Baptiste, enfant de Jaldora Ledoux et Marie Bourgoigne. En cette ville, le 25, Zoé-Elmire, enfant de J. A. Cardinal, Ecr., âgée de 13 mois. A St. Hyacinthe, le 24 du courant, à l'âge avancé de 60 ans, 5 mois, Augustin Marchessau, Ecr., ancien capitaine de milice, ci-devant de la paroisse St. Antoine, Rivière Chamblay.

VOIE TÉLÉGRAPHIQUE DE TROY.



NOUVELLES D'EUROPE.

7 JOURS PLUS TARD.

Arrivée du Niagara.

Hier dans la soirée le télégraphe nous a annoncé l'arrivée du Niagara parti de Liverpool le 19 août.

L'insurrection Irlandaise est tout à fait supprimée. Les arrestations continuent. MM. Meagher, O'Donoghue et Delany sont en prison. On a arrêté plusieurs charistes à Londres, Manchester et Liverpool. On en a trouvé dans les clubs, armés jusqu'aux dents.

Les grains et la fleur ont éprouvé une hausse en Angleterre. Le blé a haussé de 2d à 3d. La fleur 1s à 1s. 6d; voici les derniers prix cotés: blé-rouge 6s. 2d. à 8s. 6d., blanc 8s. 8d. Fleur 30s. à 32s.

La récolte des patates est perdue par la maladie.

Paris est toujours en état de siège; 1700 prisonniers de juin ont été trouvés coupables, on prépare des frégates à Brest pour les transporter. On craignait de nouveaux troubles à Paris, mais on espère que la bonne administration du général Cavaignac prévendra d'autres malheurs.

BAUME DE WISTAR

(Extrait du Chronotype de Boston en date du 1er Octobre 1847.)

La consommation est la grande malédiction de nos climats du nord, elle détruit le bonheur domestique et la beauté de la vie. Elle enlève à la joue sa couleur de santé, à l'esprit sa sérénité aux yeux leur feu brillant. Elle use le corps obscurcit l'intelligence et plonge sa victime dans un tombeau prématuré. Vieux comme jeunes, les gens sérieux et ceux qui sont gais, la belle des villes comme la jolie villageoise sont également ses victimes. Béné soit donc l'homme dont le génie et les recherches nous ont donné des armes contre cet hôte de nos maisons! Il mérite les louanges et la gratitude des âges; il aura les nôtres au moins.

Une des plus importantes découvertes de la science moderne, pour guérir les affections pulmoniques, c'est le Baume de Cerises Sauvages, et c'est au célèbre Dr. Wistar qu'est dû l'honneur de cette découverte. Cette excellente composition a rendu à la santé des milliers de malades. Elle est expectorante, tonique et adoucissante et est dit-on une préparation purement végétale. Sous son influence magique, les toux, maux de gorge et irritations bronchiales les plus obstinées disparaissent. Nous nous en sommes servis et pouvons le recommander particulièrement à cette saison quand la cause principale de la maladie, les vents d'est sont si fréquents.

A vendre en gros et en détail chez Wm. Lyman et cie., J. Birks et cie., S. J. Lyman et cie., A. SAVAGE et cie.

THEATRE ROYAL.

MADAME ANNA BISHOP, M. BOCHSA, ET SIGNOR VALTELLINA.

Accompagnée de M. ARTHURSON.

DEMAIN, SAMEDI, AU BÉNÉFICE DE MADAME BISHOP,

Dans le cours de la soirée Mme Bishop chantera entr'autres choses les morceaux suivants:

Romance et Cavatine "Com' e bello" du Lucrezia Borgia. Chanson Canadienne—"Vive la Canadienne." Irish Melody "The Harp that once through Tara's Hall."

SECONDE PARTIE. Scène en costume de "Linda de Chamouni." TROISIÈME PARTIE. Grande Scène de Tancrède—"O patria Di tanti palpiti."

Scène Française—introduisant la Marseillaise en costume militaire de la Vivandière. "God save the Queen"—par Madame Bishop et M. Arthurson, accompagnés sur la Harpe par M. Bochsa.

M. Bochsa exécute sur la Harpe "Hommage au Canada," improvisé, composé par lui pour cette occasion. Pour les détails voir les Programmes. Premières Loges, 5s.; 2de. 2s. 6d. Parterre, 2s. 6d.; Gallerie 1s. 3d. 29 août.

ASSOCIATION ST. JEAN BAPTISTE.

Assemblée Générale et Trimestrielle.

UNE Assemblée générale des Membres de l'Association aura lieu, suivant la 25e section des Règlements, LUNDI, le 4 SEPTEMBRE, à 7 heures p. m., dans le Bureau de MM. Trudeau et Grenier, rue St. Denis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

DU COMTÉ DE MONTRÉAL. AVIS.

L'ASSEMBLEE annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le Second jour d'Octobre prochain, à ONZE heures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LE TOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août 1848.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

DU COMTÉ DE MONTRÉAL. AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que onze répartitions ou dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de primes aux dates respectives qui suivent, savoir: par cent, le 30 Octobre, P. M. 1847. " 15 Février, " 1848. " 3 Mars, A. M. " " 26 Avril, " " " 28 " " " " 10 Mai, " " " 19 " " " " 22 " P. M. " " 28 " A. M. " " 21 Juin, " " " 2 Août, " " "

Et que les dits Dividendes ou Répartitions formant en tout TROIS et trois huitièmes par cent devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le second jour d'Octobre prochain, conformément aux Actes des Anns et six années de Guillaume IV, chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, ch. 17 et 18, et de la 5me Victoria, chap. 51, et suivant les Règlements de la Corporation.

Par ordre du Bureau, P. L. LE TOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août 1848.

COLLEGE DE STE. THERESE.

La rentrée des élèves du Collège de Ste. Thérèse devant avoir lieu le QUATORZE de SEPTEMBRE prochain, le soussigné se trouve dans la nécessité d'informer les personnes entendues envers le dit Collège d'envoyer immédiatement ce qu'elles doivent, afin que l'on puisse faire immédiatement les approvisionnements nécessaires aux enfants.

DUCHARME, PRETRE. 31 août 1848.—tip.

COLLEGE MASSON A TERREBONNE.

LES Classes Françaises et Anglaises du COLLEGE MASSON A TERREBONNE s'ouvriront le cinq de SEPTEMBRE. Ce magnifique établissement est sous la direction de Religieux parmi lesquels se trouve un Prêtre pour conduire les élèves. Cette Maison reçoit des pensionnaires, qui prennent leur nourriture dans la maison même ou dans le village au choix des parents. 1er sept. 1848.

UN BAZAR aura lieu à la Maison de la Providence, MARDI le 5 SEPTEMBRE.

Les Dames qui désireraient y aider par leurs ouvrages ou autrement voudront bien en donner avis aux Soeurs de la Providence aussitôt que possible.—1er septembre.

POELES DES TROIS-RIVIERES ET DE ST. MAURICE.

Le Bureau des Soussignés, MARDI, le 12 du Septembre, sera vendu, pour clore un compte: Environ 250 POELES Doubles et Simples, de la manufacture susmentionnée.

Une variété d'autres articles en fonte, et Ferronnerie. La vente à DEUX heures. 31 août. A. CUVILLIER & Cie.

PENSIONNAT DE LONGUEUIL.

LES DAMES des S.S. NOMS DE JESUS ET DE MARIE établies à Longueuil ouvriront leur Pensionnat le 7 SEPTEMBRE.—1er sept.

DEBENTURES!!

Le soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Instituteurs, les Commissaires d'Ecoles et autres, qu'il prendra des DEBENTURES pour LIVRES ET FOURNITURES D'ECOLLES, Etc., Etc., et aussi en paiement des COMPTES qui lui sont dûs.

J. BRE. ROLLAND.

CELEBRE DIORAMA ET VUES CHROMATROPES

DE B. WINTER.

Ouvr. Lundi, 28 Aout. A CONTINUER DURANT LA SEMAINE, Dans la grande Salle des ODD-FELLOWS Grande rue St. Jacques.

LA CATHEDRALE DE MILAN.—Vue de nuit. Célébration de la Messe du Minuit.

LA CITE DE JERUSALEM.—le Crucifiement. LE SAINT SEPULCRE.—vue de nuit—Célébration de la Pâques.

LA COUR DE BABYLONE.—LE FESTIN DE BALTHAZAR.—Chaque sujet passe du jour à la nuit par gradation.

Pour les autres détails, voir le programme. Le Spectacle sera terminé par SIX VUES CHROMATROPES.

Prix d'entrée, 2s. 6d. Enfants moitié prix. L'exhibition commence à HUIT heures précises. Montréal, 31 août 1848.

AUX CONSTRUCTEURS.

DES Soumissions, adressées au Soussigné, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 8 du courant, pour diverses alterations et réparations à Monklands, et les plans et devis pourront être vus à ce bureau, où toutes autres informations pourront être obtenues.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Publics. Montréal, 1er septembre 1848.

EAUX MINÉRALES

DE PLANTAGENET, SANS PAREILLES DANS LE PAYS.

EN établissant des agences à Montréal, pour la vente de ces eaux inappréciables, le propriétaire est convaincu que leurs vertus une fois connues ne pourront manquer de faire reconnaître amplement leur efficacité.

Ce fait posé, il invite l'attention des citoyens de Montréal, et des environs généralement, mais plus particulièrement les Médecins et autres hommes de science, à faire une investigation de leurs qualités, et voir leurs effets, de manière qu'ayant prouvé leur valeur insurpassable par des expériences faites, elles pourront contribuer à soulager l'humanité souffrante, en rendant témoignage à leur mérite.

La supériorité des eaux minérales, sur ce qui est d'imitation, inventée par la main de l'homme, est admise par tous les savants; car, sous ce rapport comme dans bien d'autres cas, les efforts humains tombent bien au-dessous de l'œuvre divine de la nature.

Pour purifier le sang et donner de la vigueur au système, les eaux de Plantagenet sont reconnues par ceux qui en ont bu, pour être sans égales, et quoi que tout récemment découvertes, et comme dans leur enfance pour parler ainsi, elles ont été employées avec avantage dans des cas d'affections de rhumatisme, et des guérisons de maladies différentes ont été obtenues par leur efficacité.

Enfin, il prie tous ceux qui se trouvent atteints de quelques maladies, de venir et boire de l'eau de Plantagenet, car, en elles y trouveront vie nouvelle.

AGENTS A MONTRÉAL: DR. PICAULT, HOTEL QUEBEC, W. E. BOIVMAN, Ecr. Apothicaire, Rue McGill.

CHARLES LAROUCHE, Propriétaire. 19 août 1848.

DUNDY, Ir. août 1848. C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur ces eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes les qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, Médecin.

NORTH LANCASTER, le 25 juillet 1848. Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

Doct. M. P. L. LEDUC. Petite-Nation, 21 juillet 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage pendant de longs temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

JOHN McDONALD. Depuis huit mois, je crachais le sang, et depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME. Montréal, 15 août 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte fièvre. J'ai fait demander et ai pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles Larocque, Senior, et je me suis senti, dans le dit cas, que d'à peu près une pinte, et je certifie par la présente, qu'avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela aussi peu après avoir fait usage de l'eau susdite. Donnée sous mon sceau, à Plantagenet 7 août 1848.

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je suis devenu complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LECUYER, Cult. Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continuelle et ne pouvais ni travailler et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. Larocque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

MARGUERITE PILON. Plantagenet, 11 août 1848.

Je dirais sous serment que quand je cesse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet je présente sous le contrôle de M. Charles Larocque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque je suis bien je me porte bien.

PAUL SABOURIN. Plantagenet, 8 août 1848.

Je certifie que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs et je n'avais point d'appétit, et qu'après avoir fait usage de l'eau des Sources de Plantagenet, appartenant à M. Charles La Rocque j'ai été parfaitement guéri.

CYRIACQUE THIAUVETTE. Montréal, 30 août 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines je me suis mis à boire l'eau des Sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY. J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur ces Eaux Minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc. essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. LARKIN. Montréal, 31 août 1848.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTREE des élèves au Collège de St. Hyacinthe aura lieu Mercredi le 13 Septembre prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de £15 par année payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée, et dans le cours du mois de février. Il ne sera fait aucune déduction pour absence à moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être franches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du Directeur.

Il y a point au collège d'enseignement purement élémentaire. Pour être admis il faut savoir lire et pouvoir facilement écrire à la dictée. St. Hyacinthe, 8 août 1848.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 12 août 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans les Townships de Wexford, dans le Comté de Leicester, au nord du fleuve St. Laurent, dans le Bas-Canada, seront, à compter du TROISIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements Généraux, par l'agent local, ALEXANDER DALY, Ecuyer, à Rawdon, à qui l'on devra s'adresser.

Prix de Vente—Quatre Chênes P.A.S. 1 Rang—Lots 1 à 14 (100 chaque.) 15 (92), 16 à 17 (81 chaque.) 18 à 33 (100 chaque.) 34 (91), 35 à 45 (10) chaque.) 46 (95), 47 à 54 (100 chaque.) 55 (93), 56 à 59 (100 chaque.)

2 Lots 1 à 3 (10) chaque.) 4 (89), 5 (83), 6 (81), 7 (100) 8 (81), 9 à 14 (100 chaque.) 15 (94) 16 à 17 (100 chaque.) 18 (90), 19 à 22 (100 chaque.) 23 (80), 24 à (82), 25 à 41 (100 chaque.) 42 (59), 43 (85), 44 à 45 (73 chaque.) 46 (92), 47 50 (100 chaque.) 51 (94) 52 à 58 (100 chaque.) 59 (148).

3 Lots 1 et 2 (100 chaque.) 3 (90), 4 (71), 5 (49), 6 (91), 7 à 12 (100 chaque.) 13 (38), 14 (71), 15 à 21 (100 chaque.) 22 (90), 23 (86), 24 à 25 (100 chaque.) 26 (93), 27 à 41 (100 chaque.) 32 (89), 43 à 58 (100 chaque.) 59 (148).

Une insertion hebdomadaire jusqu'au terme de la vente, en français, dans La Minerve et la Revue Canadienne.—14 août.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics } uil sept 8 juin 1848

CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL DE CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 21 jour de SEPTEMBRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

Par Ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire.

NOUVELLE SOCIÉTÉ. LES SOUSSIGNÉS informant respectueusement le public qu'ils ont formé ce jour un nouveau société sous le nom et raison de Michael Rossin et Cie.

MICHAEL ROSSIN, ARNOLD NORDHEIMER. Montréal, 29 août, 1848.

MAGASIN DE BIJOUTERIES ET D'OBJETS D'ART.

MM. MICHAEL ROSSIN & Cie. INFORMENT le public de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert leur NOUVEL ETABLISSEMENT au No. 133, rue Notre-Dame qui contient l'assortiment le plus riche et le plus rare de BIJOUTERIE ET D'OBJETS D'ART d'Angleterre, de France et d'Allemagne, choisis par M. ROSSIN lui-même sur les meilleurs marchés et qu'ils offrent à des prix très raisonnables.

Le public est respectueusement invité de venir examiner cet assortiment qui sera trouvé sans rival pour son excellence et sa beauté. Montréal, 29 août 1848.

AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES.

AVENDRE LA SEIGNEURIE St. George située au sud du Fleuve St. Laurent, à 4 lieues de Laprairie, contenant environ 25,000 arpents de terre en superficie dont 21,000 sont actuellement concédés, avec un moulin à farine, (trois moulins), allent par eau ou par vapeur; un moulin à carder, un moulin à foulter, un moulin à acie avec les fornières améliorations et une teinturerie, le tout en bon ordre.

Il y a, en outre, la terre seigneuriale mesurant 80 arpents en superficie sur laquelle ont bâti le moulin en pierres, à deux étages et fini dans le dernier goût, avec bâtiments en plâtre, vergers, etc., etc., ainsi qu'une autre terre et une maison bâtie près des moulins. Les conditions sont des plus faciles, on n'exigera qu'une faible portion du prix de vente comptant pour payer quelques dettes, £1200 restant entre les mains de l'acquéreur, a constiut, et la balance sera payable en quatre paiements annuels. Très incontestable. Pour plus amples informations, s'adresser au notaire soussigné No. 24, rue St. François-Xavier. (Affranchir.) T. DOUGET, N. P.

Montréal, 26 août 1848.

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON en bois, à deux logements situés dans le Faubourg St. Jean Bte. dans la Rue Beaudry, voisin du terrain de M. Desmarreux, à des conditions libérales.

S'adresser à JEAN-BTE. MARCOTTE. Colus des Rue Nigoune et St. Dominique



AGENCE POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM, 1er Aout 1848.

Le Soussigné, Agent préposé par Son Excellence le Gouverneur-GENERAL, pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens de s'y établir que son bureau est temporairement fixé, en la demeure du Sieur ZEPHYRIN COULOMBES, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant-midi, à compter du PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence, jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, signés de personnes respectables et connues. Le porteur de ce certificat dira à l'Agent (qui les enrégistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont — de prendre possession dans un mois de la date du billet — de mettre en état de culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années — de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot, seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se fassent sur chaque lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera rendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cent acres.

Pour se rendre au bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauve. Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agence.

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'ébène et de méricier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement. L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant au projet de construction, sont :

1o.—Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premiers et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le Chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

2o.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

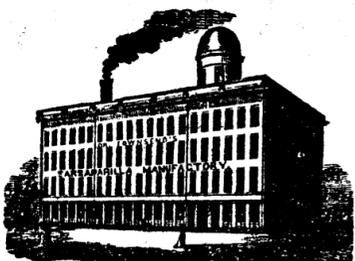
3o.—La continuation du chemin Lambton de la ligne sud-ouest du Township de Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauve jusqu'à la ligne du comté.

4o Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Graden, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 28 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une longueur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devantures respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'établissement des Townships de l'Est. 8 août.



SALSEPAREILLE

Dr. Townsend.

MERVELLE ET BENEDICTION DE L'EPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES D'UNE PINTÉ de GALLON—son prix est six fois meilleur marché, sa qualité plus agréable et bien SUPÉRIEURE à aucune autre composition vendue jusqu'ici. Il guérit sans purger, sans rendre malade ou affaiblir le patient.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en chassant la maladie, il donne de la force au corps. On s'en sert avec succès pour guérir radicalement toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de la mauvaise situation du système.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.—Des personnes déshonnêtes ont imité nos étiquettes et mis de la médecine dans des bouteilles de la même forme des nôtres. Voyez si chaque bouteille à la signature écrite de S. P. TOWNSEND.

OFFICIER DE LA MARINE DES ETATS-UNIS. Le capitaine G. W. McLean, membre de la législature naguère appartenant à la marine des Etats-Unis, nous envoie le certificat suivant dans lequel il raconte sa propre histoire.

Rahway, 25 janvier, 1847.—Il y a un an je fus attaqué de l'infuzenza, et tout mon système tomba dans un état de faiblesse alarmant. On me conseilla d'essayer la Salsepareille du Dr. Townsend, et je me sentis soulagé, après en avoir pris deux ou trois bouteilles. J'attribuai donc ce bien être à la Salsepareille. J'ai continué à en prendre, et je me rétablis de jour en jour. Je crois que cela a sauvé ma vie, et je ne voudrais pas, sous aucun prétexte, ne pas toujours avoir quelques bouteilles de ce remède chez moi.

G. W. McLean. GUERISON DES ECROUELLES. Le certificat suivant prouve que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus invétérées. Un précédent sans exemple est celui de trois personnes guéries dans la même maison.

TROIS ENFANS. D. Townsend : Mon cher Monsieur.—J'ai le plaisir de vous informer que trois de mes enfants ont été guéris de écrouelles en employant votre excellente médecine. Les plaies qu'ils avaient, étaient fort graves; quatre façons de votre composition ont tout fait disparaître. et je viens vous exprimer ma reconnaissance.

Agréez mes respects, etc. 1er mars 1847. ISAAC W. CRAIN, 106 Woster-st. AUX MERES ET AUX FEMMES MARIÉES. Cet extrait de Salsepareille a été expressément préparé pour être employé dans les maladies des femmes. Aucune femme qui parvient à cette époque critique appelé "retour de la vie" ne devrait négliger d'employer ce remède. Car c'est un préventif contre les horribles maladies auxquelles les femmes sont sujettes à cette époque de leur vie. Ce période peut être affligé pendant plusieurs années par l'usage de cette médecine. Elle n'est pas non plus sans secours aux jeunes filles qui arrivent à l'âge de puberté, car ce remède est propre à assister la nature en hâtant la circulation du sang et en donnant des forces au système. En vérité ce remède est infiniment précieux pour toutes les maladies délicates auxquelles les femmes sont sujettes.

Il renouvelle tout le système, et l'énergie naturelle, en épurant le sang, sans occasionner de dérangement, sans relâcher le système comme le font la plupart des médecines que l'on vend pour les faiblesses chez les femmes pendant leurs maladies. JEUNES FILLES LIEZ CECI. Vous dont le teint est pâle, dont les yeux sont appesantis, dont la figure est couverte de boutons, dont la peau est rude et tachetée de rousseurs, vous qui vous sentez appesanties, employez une bouteille ou deux de salsepareille du Dr. Townsend. Cela nettoiera votre sang, fera disparaître les rousseurs et les boutons, vous rendra l'animation, le feu dans les yeux, le bien être et le teint rose et blanc, toutes choses dont l'utilité est incalculable chez les femmes non mariées.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES. La Salsepareille du Dr. Townsend guérit radicalement et très vite, la consommation à son origine, la stérilité, les descentes de matrice, les fleurs blanches, les menstrues obstruées ou difficiles, l'incontinence d'urine, les pollutions nocturnes et la prostration générale du système, que ce soit ou non par une cause ou des causes inhérentes produites par inconduite, maladie ou accident.

Rien n'est plus surprenant que les effets fortifiants de la Salsepareille sur le corps humain. Les personnes qui sont faibles et facilement fatiguées en prenant ce remède deviennent rapidement par son influence robuste et pleine d'énergie. Il combat immédiatement la faiblesse du corps humain, faiblesse qui est la cause de la stérilité.

On ne pense pas que dans des circonstances d'une nature aussi délicate, nous allions exhiber les certificats de guérisons accomplies par nous, mais nous pouvons assurer les personnes malades que nous avons reçu le rapport suivant de mille cas de guérisons. Plusieurs mères de famille qui n'avaient pas d'enfants, après avoir employé quelques bouteilles de ce remède, ont vu leurs entrailles bénies par les symptômes de la maternité.

Dr. Townsend.—Ma femme étant depuis long-temps malade par une faiblesse et une débilité générale, et souffrant continuellement d'une descente de matrice, et autres inconviences, je sus que votre médecine avait opéré merveille dans des cas semblables où elle avait été ordonnée, je me procurai un flacon de votre Extrait de Salsepareille et je suivis les instructions qui me furent données par vous. Peu de jours après, la santé de ma femme fut rétablie entièrement. Plein de reconnaissance pour le bien que ce remède a fait à ma femme, je m'empresse avec plaisir de le reconnaître et de le recommander au public.

Albany, 17 août 1844. M. D. MOORE. au coin de Grand et de Lydius-st. RHEUMATISME ET LOMBAGO. Cette Salsepareille est employée avec le plus grand succès dans les attaques de Rhumatisme, qu'elles soient spontanées ou chroniques. Les guérisons merveilleuses qu'elle a opérées sont vraiment très surprenantes. D'autres remèdes donnent quelquefois un soulagement momentané, mais la Salsepareille arrache la maladie du système, même quand les muscles et les os sont dans un état d'enflure.

New-York, 25 juillet, 1848. Dr. Townsend : Mon cher monsieur.—Depuis plus de trois ans, j'avais été souffrant d'horribles douleurs rhumatismales. Malinté fois je me suis senti si mal que je ne pouvais vaquer à mes affaires. J'ai eu aussi le lombago. Après avoir lu dans quelques journaux un éloge de votre Salsepareille, je songeai à en user pour voir si je pourrais en retirer quelque soulagement. Le lombago m'a abandonné, et je n'éprouve plus aucune douleur rhumatismale. Ma santé s'est améliorée depuis que j'ai suivi ce traitement, j'en suis fort reconnaissant et j'espère que votre remède obtiendra le succès qu'il mérite pour son efficacité dans ces terribles maladies.

Agréez, etc. RICHARD JONES, No. 8 Doyer-st. CRACHEMENT DE SANG. Lisez ce qui suit et dites, si vous l'osez, que la consommation est incurable.

New-York, 25 avril 1848.—Dr. Townsend : Je pense réellement que votre Salsepareille a aidé la Providence à me sauver la vie. Depuis plusieurs années j'avais un rhume très dangereux qui ne faisait qu'empirer tous les jours. A la fin je crachais du sang; j'avais des transpirations pendant la nuit, et j'étais si affaibli et si maigre

que je ne croyais pas vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je peux maintenant me promener dans la ville, je ne crache plus de sang et le rhume et la toux m'ont quitté. Vous pouvez donc vous imaginer quelle reconnaissance je vous porte pour ces résultats. Votre obéissant, W. M. RUSSELL, 65 Catharine-st

OPINION DES MEDECINS. Ceci est écrit à cette fin de certifier que nous soussignés. Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille du Dr. Townsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place. Signé H. P. PULING, M. D. J. WILSON, M. D. R. B. BRIGGS, M. M. Albany, 1er avril 1845. P. E. ELMONDORF, M. D. Agents pour Montréal, Dr. Picault, rue Notre-Dame. No. 36, et coin de la rue Bonsecours, devant l'Hotel Donegana. 8 juillet 1848.

LA MEILLEURE MEDECINE DU PRINTEMPS ET DE L'ETE, AU MONDE

VIN DE LA FORET D'HALSEY.

Patronisé par la noblesse et la faculté médicale d'Angleterre, et considéré comme la médecine la plus extraordinaire du tems.

LES médecines qui contiennent de la melasse et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantées, demandent à ce que l'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé. Le Vin de la Forêt est un article tout à fait différent. Il ne contient aucun syrops pour lui donner de la consistance, mais acquiert son goût exquis et ses excellentes qualités médicales des plantes végétales dont il est composé. Le Vin de la Forêt contient toutes les vertus du CÉRISIER SAUVAGE, DE LA DENT DE LION, DE L'OSEILLE JAUNE, ET DE LA SALSEPAREILLE.

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes. Sa haute concentration la rend une des meilleures médecines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour restaurer la force du patient languoureux et faible et rétablit fortement sa santé, chaque dose donne des signes de ses bons effets sur la constitution. Le Vin de la Forêt est recommandé, dans les termes les plus forts pour les faiblesses, la constitution délicate et toutes sortes de débilités. Il guérit aussi toutes les maladies de LESTOMAC, FOIE, ROGNON, ATTAQUE DE NERFS, AFFECTIONS DE BILES, HYDROPIQUE, PERTES D'APETIT, MALADIES DES FEMMES, SCROFULES, ET TOUTES LES CAS RESULTANT DU MAUVAIS SANG ET LES IMPURETÉS HABITUELLES DU SYSTEME.

DIRECTIONS POUR PRENDRE LE VIN DE LA FORET Pour les jeunes personnes, deux pleines cuillères de table ou la moitié d'un verre à vin, trois fois par jour, un peu avant les repas. Les dames et les Personnes de santés délicates doivent prendre la moitié de la dose ci-dessus.

Dans les cas où la purgation est nécessaire on devrait se servir des Pilules d'Halsey pour chasser de l'estomac, la bile et autres matières avant que de prendre de Vin de la Forêt.

SAUVE DE LA MORT!!! Certificat de M. Nathan Mathews, un citoyen marquant et influent de Newark; N. J. Au Dr. J. W. Halsey.—Je crois que votre Vin de la Forêt et vos Pilules couvertes en sucre, sont ce qui m'a sauvé la vie. J'étais presque mort, lorsque j'ai commencé à en prendre, avec l'Hydropisie, les Hémorrhoides, et l'Asthme. Lorsque dans cette affreuse situation l'on me procura votre Vin de la Forêt et vos Pilules, et avant que j'eusse fini la première bouteille et la première boîte de vos pilules, je me sentis beaucoup mieux : mon corps et mes membres qui tous étaient enflés, diminuèrent sensiblement. L'espérance me vint que je redeviendrais mieux après avoir continué de prendre vos médecines pendant un mois à peu près, j'étais guéri entièrement des hémorrhoides et de l'Asthme. L'hydropisie qui m'avait mis dans un danger si imminent avait presque disparu. J'ai continué à me servir de vos médecines jusqu'à présent, et je jouis d'une santé aussi robuste que l'on puisse désirer quoique j'aie plus de soixante ans.

Pattribue entièrement à vos excellentes médecines le recouvrement de ma santé. Plusieurs de mes voisins s'en sont servis avec succès dans des cas très graves, et je puis avec joie le recommander au public. Votre très humble N. MATHEWS. Newark 19 décembre 1847

Sept cents certificats de différents docteurs, membres du clergé et individus très respectables ont été donnés en témoignage des grandes guérisons faites par le Vin de la Forêt et les Pilules de Dr. Halsey. Parmi elles est celle de M. John Syms de 525, rue Pearl, New-York, guéri d'une affection de foie et mauvaise toux, après avoir été abandonné par les médecins, qui déclaraient que c'était complication arêtee. Un enfant de M. William Bowers. Broadway New-York, qui était affligé de la scrofule depuis quatre ans, a été guéri en moins de six semaines. Mary J. Brown, fille du Révd. J. R. Brown, attequée de consumption, d'autres des hémorrhoides, de débilités générales, de la gravelle, de la maladie des femmes, etc., etc.

Agent Général : DR. P. E. PICAUT, rue Notre Dame, No. 36, au coin de la rue de Bonsecours, devant l'Hotel Donegana.

NOTA. Les marchands de la campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront à l'Agent général. (Conditions très libérales). 11 juillet 1848.

ECOLE DU JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. Philips, ci-devant du High Sco T Professeurs-Assistants.—M. Robertson & Harris. Français et Italiens.—M. Escalonne. Dessin.—M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg.

Ecole de Génie } M. G. Patterson, ci-devant du Bureau de Mathématique. } reau des Travaux Publics en Irlande.

TERMES : Payable d'avance par Quartiers. Par année. Département Préparatoire..... £5 0 0 Anglais et Mercantile..... 8 0 0 Classiques, Mathématiques et Français. 10 10 0 Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession..... 12 10 0 PENSIONNAIRES, £40 à £50 par année. Une charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada. Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, on instruira les enfants dans toutes les branches des sciences pratiques et du Génie-Civil, comprenant le Dessin Isométrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, hâves, ponts et chaussées, aqueducs, viaducs et l'amélioration des rivières, baies, etc., etc.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux.

Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées. S. PHILIPPS, PRINCIPAL. Rue St. Urbain } 15 mai 1848. }

BANQUE D'EPARGNE.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. VIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE CENT PAR AN.

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Montréal, 27 juillet 1848.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON : Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Muylolland, Edwin Atwater, Barth. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

W. Workman, Président. A. LaRocque, V. Président. Francis Hincke, L. H. Holton, Damase Mason, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

AVIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain sera au taux de QUATRE CENT PAR AN.

Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs de samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.—22 juillet 1848.

BANQUE D'EPARGNE.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. MONTANT dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847..... £2675 11 7

Montant depuis le 31 décembre à cette date..... £27172 0 6 do retiré do..... £25703 16 1 1468 4 5

Balance due aux Dépositaires ce jour..... £64143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. Rue St. François-Xavier. Montréal, 31 mars 1848.

PILULES VEGETALES ET VITALES DU DR. HALSEY.

COUVERTES DE SUCRE. PRIX TRENTE SOUS LA BOÎTE, SIX BOÎTES POUR 6s. 3d. L'Excellence et la supériorité des Pilules du Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse. Elles sont salutaires en tout temps et dans tous les cas, et surtout n'obligent pas celui qui les prend à interrompre ses occupations.

DES lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux Etats-Unis qu'au Canada par les Pilules sucrées du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans leurs maisons comme le plus sûr et le plus salutaire remède contre la maladie. A cette saison de l'année ou les chaleurs de l'été troublent le système et causent des maladies bilieuses, des jaunisses, des teints jaunes, des pertes d'appétit, des dyspepsies, des faiblesses, des étourdissements, des fièvres et bien d'autres maladies. Les Pilules sucrées du DR. HALSEY sont impayables et guérissent promptement sans affaiblir le système.

DARTRE ROUGEANTE EXISTANT DEPUIS HUIT ANS, GUERIE. DR. HALSEY. Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prenais deux le soir en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée. J'ai trouvé que les Pilules agissaient très doucement sur les intestins, mais leur propriété purifiante doit être bien forte pour avoir guéri en si peu de temps une maladie qui depuis huit ans avait résisté à tous les remèdes. Vous pouvez publier ce certificat, car je considère vos Pilules comme supérieures à celles qui sont en usage.

Frédérictown, 15 mars 1848. DR. HALSEY. Depuis plus de dix ans j'étais affecté de Dyspepsie et de Constipation habituelle, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptôme de mes anciennes souffrances. JAMES H. STOUALL. Frankford, 15 juillet 1847.

DR. HALSEY. Depuis plus d'un an j'étais affecté d'une mauvaise toux, de douleurs de poitrine de débilité générale et de perte d'appétit. J'étais comme un véritable squelette et depuis deux mois je ne quittais pas ma chambre. Deux semaines de traitement par vos Pilules m'ont mis dans un état de santé telle que, en moins de sept semaines mon embonpoint s'était augmenté de vingt-cinq livres. Vos Pilules sont hautement appréciées dans notre localité. MARTIN CALDWELL. Hamstead, 9 décembre 1847.

BEAUTÉ PERSONNELLE. Les cosmétiques, le fard, la crasse ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la douceur valent de la peau. Les maux de tête, la perte de l'appétit, la langueur, la teinte jaune et malade du visage, les boutons, les rousseurs indications certaines de l'embaras de l'estomac et de intestins trouvent leurs remèdes dans les Pilules vitales et végétales du DR. HALSEY. Elles influent dans les veines un sang pur et vigoureux qui donne le teint au visage ce velouté, cette teinte rosée qui charme les yeux et donne au corps et à l'esprit une nouvelle vigueur.

Agents au gros et à la Pharmacie du Dr. Picault, No. 36, rue Notre-Dame au coin de la rue Bonsecours, et chez MM. J. S. Lyman et Cie., Montréal. J. Musson, Québec. Chas. Heath, Kingston. J. Keenan et J. P. Nourrie, Trois-Rivières. M. Moreau et Cie., St. Jean. A. Dufresne, St. Athanase.

Les marchands de campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront au Dr. Picault, termes li-éran x.—14 juillet, 1848.

SOURCES DE VARENNES.

La Soussignée ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES DE VARENNES, annonce au public qu'elle tiendra l'HOTEL de ces Sources durant LA SAISON de l'été pour faciliter ceux qui désiraient aller prendre les eaux.

Elle tiendra constamment toutes sortes de rafraichissements et une bonne table pour ceux qui visiteront les sources. ANG. ST. JULIEN. Montréal, 12 juin—.

LA PHARMACIE DU DR. PICAUT.

Ci-devant rue St. Paul, est à présent rue Notre Dame, No. 36, au coin de la rue Bonsecours, devant l'Hotel Donegana. En outre de son grand assortiment de Médicaments, Parfumeries, etc., etc., on trouvera à sa Pharmacie tous les médicaments à Patente les plus renommés Annoncés dans les Gazettes. Tels que :

Table listing various medicines and their ingredients, including Pillsules of Brandreth, Cooper, Moffat, Harvy, Morrison, Hallowy, Frank, Smith, Lees & Co., Wistar, Pulmonaire, Liverwort, Perea, Cophahu, etc.

Essence de Citron, d'Orange, de Ratafia, de Pepermint, de Cannelle, de Bergamotte, de Musc, de Roses, etc. Variétés de Pastilles ou Lozanges médicamenteuses à l'usage des enfants. &c. &c.

NOTA.—On garantit véritables (Genuine) tous les remèdes pris dans la Pharmacie. Les personnes qui achèteront des médicaments pourront consulter le Médecin gratis. Visites et consultations en ville. DR. PICAUT. 11 juillet.

GRANDES NOUVEAUTES.

Es Soussignés viennent de recevoir par le Douglas de Londres un assortiment considérable et des mieux choisis de Pipes de Meers-Chaum (Ecume de Mer) PIPES de GOUT D'ARGYLE, PORTES-CIGARE, BOTES à TABAC pour PRISER et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARISIENNES, de beaux becs ornés pour Cigares, des Trains de chemins de fer, un nouveau mode amélioré d'avoir toujours une lumière claire et belle à bon marché. Aussi la nouvelle lumière pyramidale pour cigare beaucoup améliorée, bien supérieure à la fusée commune et bien plus agréable à l'odeur et au goût du cigare.

Les articles ci-dessus ont tous été achetés récemment à Paris et à Londres par Argent Complet et les soussignés peuvent offrir le tout en vente à des prix extraordinairement bas, soit en gros ou en détail.

Aussi TOUT FRAIS ARRIVÉS 0 M Cigares Tristo Sans Principe et 40 M des meilleurs Havanes, des qualités favorites. Les soussignés sont les seuls agents à Montréal pour les célèbres tabacs à chiquer de John Anderson et Cie. L. LYONS & Cie. juin 1848. Batisses de Stuart, rue Notre-Dame.

VITRES A VENDRE. LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre :— 2,000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 et de 30 sur 42 de diverses qualités.

—Aussi, — VITRES de double épaisseur. PLATE GLACÉ, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUDREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

OPPOSITION POINT DE MONOPOLE. MONTREAL ET QUEBEC. TAUX RÉDUITS.

LE STEAMER LADY BRUN.

CAPT. GEORGE TATE, LAISSE MONTREAL pour QUEBEC tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI au soir, à 5 heures et arrive à Québec à 5 heures du matin; arrêté aux Ports suivants; Baieaux, Trois-Rivières, Port St. François et Sorel.

Passage de chambre, 7s 6d., les repas inclus et pas de charges pour chambre à part. Pour le port 2s. 6d. Les vaisseaux bien fini et bien meublés pour la commodité des passagers. Pour plus amples informations s'adresser à GEORGE TATE, Capt. à bord, 3 août 1848.

SOURCES DE VARENNES.

Le propriétaire des Sources de Varennes à la plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médicale. M. BERNARD recevra de l'eau fraîche régulièrement deux fois par semaine; les précautions requises seront prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraîche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées; tout ordre pour laissé entre les mains de M. B. sera exécuté de suite. Montréal, 23 Juin, 1848.

ABONNEMENTS. LA REVUE CANADIENNE.

PARAIT Les Mardis et Vendredis de chaque Semaine. La Revue publie supplémentairement un Album Littéraire paraissant tous les mois, par livraisons de 40 pages sur deux colonnes et contenant la matière de plus de dix volumes ordinaires de littérature par an. Cet Album est accompagné chaque mois d'un morceau de musique.

Prix de la Revue Canadienne..... £1 0 par an " de la Revue et de l'Album..... 1 10 " de l'Album seul..... 1 0

PRIX DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s.-6d.; Dix lignes et au-dessous 1re insertion, 3s.-4d.; Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.—Pour chaque Insertion subséquente le quart du prix.

ON S'ABONNE A QUEBEC, CHEZ F. X. JULIEN, Maison de la Corporation. L'EDITEUR-REDACTEUR EN CHEF, L. O. LE TOURNEUX.

BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE, 15, RUE SAINT-URBAIN.

AVIS

Le Comité Central de l'ASSOCIATION des TOWNSHIPS tiendront des séances tous les LUNDIS, à 7 heures, et demi P. M. Tous les membres des différents comités locaux, ainsi que les citoyens, membre de l'Association qui désireraient faire des suggestions au comité central ou en avoir quelque information, sont